



Le 8 décembre 2021

## **Partenariat renforcé entre l'HAD et les professionnels de santé libéraux**

### **Communiqué de presse**

Animées par une volonté commune de mieux travailler ensemble, la Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD) et l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) ont signé le 8 décembre 2021 un accord cadre visant à définir les termes d'un partenariat construit sur la confiance et un respect mutuel entre les établissements d'HAD et les professionnels de santé libéraux représentés par les organisations membres de l'UNPS.

Dans le contexte de lancement de la feuille de route stratégique de l'HAD, la FNEHAD et l'UNPS souhaitent développer les coopérations entre les établissements d'HAD et les professionnels de santé libéraux et optimiser leur partenariat, à l'occasion de l'hospitalisation à domicile du patient.

La FNEHAD et l'UNPS s'engagent à promouvoir l'implication réciproque des acteurs qu'elles représentent en tous points du territoire national. Elles s'engagent notamment à mieux faire connaître l'HAD auprès du grand public et des prescripteurs, à promouvoir le développement des postes de médecins « partagés », ou encore à favoriser l'articulation entre l'HAD et le secteur libéral en s'appuyant sur l'exercice coordonné.

L'accord comporte également un volet spécifique aux outils numériques destiné à accélérer le déploiement des outils et services numériques favorisant la coordination interprofessionnelle ainsi que le développement de leur usage auprès des professionnels, en cohérence avec le Ségur du numérique.

Créée en 1973, la FNEHAD est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile. La FNEHAD regroupe 248 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultra-marin, quel que soit leur statut juridique (public, privé non lucratif, privé lucratif).

Créée par la loi portant réforme de l'Assurance maladie du 13 août 2004, l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) a été mise en place en 2004 comme l'un des piliers du système de santé, aux côtés de l'UNCAM et de l'UNOCAM. Elle regroupe les représentants de 23 organisations syndicales de professionnels de santé en exercice libéral en France, reconnues officiellement les plus représentatives.

Contacts presse :

FNEHAD

Karine ALOUIS, Responsable des projets et partenariats

Tel : 01 55 43 09 07

UNPS

Mathilde GUEST, Directrice générale

Tel : 01 44 38 80 94